

**Interreg**   
EUROPEAN UNION

France ( Channel  
Manche ) England

**ASPIRE**

European Regional Development Fund

# Consultation dans le cadre du Projet ASPIRE Conseil en image 2022

Mission Locale de la Picardie Maritime  
Service entreprises et management de projets

82 rue Saint Gilles 80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 20 14 14 Fax : 03 22 20 14 10  
[mlpm@mlpm.org](mailto:mlpm@mlpm.org)



EUROPEAN  
REGIONAL  
DEVELOPMENT  
FUND

## - Contexte

Le projet ASPIRE (septembre 2019 - février 2023) fait partie du programme Interreg VA France (Manche) Angleterre. Il est doté d'un budget total de plus de 10 millions d'euros et financé à hauteur de 7 millions d'euros par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

ASPIRE est un programme transfrontalier novateur qui vise à réduire les inégalités d'employabilité en améliorant le capital santé des individus et notamment par l'adoption de nouvelles habitudes plus saines.

15 partenaires du sud de l'Angleterre et du nord de la France se mobilisent et s'associent pour aborder ces deux problématiques de manière globale.

ASPIRE apportera au public cible les outils dont il a besoin pour adopter un mode de vie plus sain et améliorer son employabilité.

Les principales thématiques de ce projet sont :

- L'alimentation,
- L'activité physique,
- La santé, le bien-être,
- L'accompagnement à l'emploi,
- Le développement de compétences (y.c les soft skills),
- Les stages...

Le modèle sera mis en œuvre sur 7 sites et utilisera des technologies innovantes pour permettre aux participants d'améliorer leur relation avec leur capital santé et fournir le soutien dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail.

La Mission Locale de la Picardie Maritime est l'un des 7 sites pilotes du projet.

## - Objet de la consultation – Dispositions générales

### a. Objet de la consultation

Les stipulations du présent document concernent la sensibilisation des publics à l'importance de l'image et du positionnement personnel dans un contexte professionnel.

### b. Objectif de l'action

Aider les publics visés à améliorer et valoriser leur image afin d'augmenter leur niveau de bien-être et faciliter ainsi l'accès à l'emploi.

Le prestataire sera tenu d'informer, de sensibiliser à la thématique et de prodiguer des conseils et des recommandations lors d'ateliers collectifs.

### c. Publics visé par l'action

Prérequis : Personnes résidant sur le Territoire d'intervention de La Mission Locale Picardie Maritime.

Public cible :

Jeunes et adultes

- En demande d'insertion professionnelle et/ou en recherche d'emploi
- Ayant besoin d'informations, de conseils et d'un accompagnement pour construire une image positive d'eux-mêmes.

Critère d'éligibilité du Public : Etre orienté par les structures partenaires du projet sur le territoire (Mission Locale de la Picardie Maritime, CCAS, services santé, Pôle emploi, E2C, structures accompagnant des personnes en situation de précarité).

## - Description de la prestation attendue

ASPIRE intègre le « bien-être » comme un levier favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes.

Pour cette prestation, il s'agit de développer des contenus et d'animer des interventions permettant :

- de prendre conscience de l'importance de l'image (communication non verbale),
- d'amener les participants à porter un regard positif sur eux-mêmes et donc de gagner en bien-être,
- de mettre en cohérence l'image dégagée par la personne avec ses compétences, ses atouts et ses projets afin de faciliter la concrétisation du projet professionnel (emploi, formation).

Les ateliers devront permettre aux participants de prendre conscience de ce qu'ils reflètent (contexte personnel et professionnel), de mettre en avant leurs atouts et compétences à travers leur image.

Le prestataire interviendra uniquement dans un cadre collectif, bienveillant et sécurisant. Il tiendra compte de la situation des participants et des difficultés rencontrées (sociales, financières...).

### Prérequis pédagogiques :

Il est demandé au prestataire d'adapter les méthodes et les outils pédagogiques au public cible et de prendre en considération les thématiques des autres ateliers déployés dans le projet sur le volet bien-être, à savoir la Sophrologie et l'Estime de soi.

### Prérequis techniques :

Le prestataire devra s'adapter à l'environnement et au contexte sanitaire (présentiel / distanciel).

### Prérequis innovants :

Le caractère innovant du projet est prépondérant. La prestation proposée doit être en corrélation avec les attentes du programme Interreg VA France (Manche) Angleterre et doit donc prendre en compte l'aspect innovant et pilote du modèle à déployer.

### Lieu d'intervention :

La prestation sera réalisée sur le territoire de la Picardie Maritime dans les locaux de la Mission Locale à Abbeville.

## - Résultats attendus

Il est attendu une proposition de prestation écrite, détaillée, portant sur la réalisation et l'animation de 6 ateliers d'une durée de 2 heures, sur la période Avril 2022 – Novembre 2022.

L'offre doit comporter un devis exprimé en coût total et être accompagnée d'un RIB.

Le prestataire retenu produira un ou deux modèles d'ateliers pouvant être reproduits et pérennisés. Il fournira un package complet : création et élaboration d'outils et de supports.

## - Période de réalisation : Du 01 avril 2022 au 30 novembre 2022.

## - Sélection et jugement des offres

Toute proposition incomplète ou hors délai sera écartée.

Les offres seront classées selon deux critères : Le prix (40%) et la valeur technique (60%).

Cette dernière sera évaluée en fonction de la proposition écrite détaillée du prestataire.

- **Modalités de règlement** : 50% à la signature du devis,  
50% en octobre 2022.

## - **Modalités d'envoi des propositions**

Date limite de réception des offres, le 30 mars 2022 à 17h00.

Les propositions sont à adresser :

- Par courrier en un exemplaire à :  
Mission Locale de la Picardie Maritime  
Service entreprises et management de projets  
Monsieur Thierry MINIEWSKI  
82 rue Saint Gilles 80100 ABBEVILLE

- **ou** par courrier électronique à :  
mlpm@mlpm.org

## - **Obligation de publicité et d'information**

Les supports et les outils, créés et utilisés, devront mentionner le soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et faire référence au Programme Interreg France (Manche) Angleterre ainsi qu'à l'Union Européenne.

## **10. Résiliation**

Le contrat de prestation pourra être dénoncé sur avis motivé à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis d'un mois.